

# Die Rolle der Bädertherapie bei den rheumatischen Krankheiten

Autor(en): **Böni, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Die Schweiz = Suisse = Svizzera = Switzerland : offizielle Reisezeitschrift der Schweiz. Verkehrszentrale, der Schweizerischen Bundesbahnen, Privatbahnen ... [et al.]**

Band (Jahr): **31 (1958)**

Heft 5

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-773619>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse, petit pays de 40 000 km<sup>2</sup>, au centre de l'Europe, jouit de climats très variés. Grâce à sa situation géographique et à la chaîne des Alpes qui la traverse, la Suisse possède, à l'exception toutefois du climat maritime, tous les types de climats compris entre le climat de la plaine et celui des hautes vallées alpines, et au versant sud des Alpes, dans le canton du Tessin, un climat très analogue à celui de la Riviera méditerranéenne.

Durant ces dernières années, on a étudié de très près les conditions climatiques des nombreuses stations de cure et établi une liste de celles qui, par leur climat et aussi par leur organisation, se prêtent à une cure climatotherapique.

En Suisse, on distingue, dans les régions pré- et subalpines, des stations climatiques caractérisées par un climat sédatif, avec une durée d'insolation considérable et une intensité de rayonnement modérée. Il s'agit entre autres des stations situées dans le canton du Tessin, telles par exemple Brissago, Locarno, Lugano... et, sur le versant nord des Alpes: Montreux.

Une deuxième zone, avec un climat légèrement stimulant, se trouve comprise entre 400 et 900 mètres d'altitude. Là, le rayonnement solaire augmente sensiblement et la région se trouve moins à l'abri des vents que la précédente. Parmi les stations, il y a Cademario, et sur le

versant nord des Alpes, citons les stations de Ragaz, Bürgenstock, Vevey, Heiden...

La troisième zone climatique comprend les stations alpines, situées entre 500 et 1100 mètres, dont le climat est légèrement stimulant. La durée d'insolation est relativement longue, et dans les vallées intérieures des Alpes, on constate en hiver des périodes de beau temps de longue durée. Ces vallées sont également bien abritées des vents. Comme stations, mentionnons: Sierre (Valais), Flims (Grisons), Lenk et Gstaad (Oberland bernois)...

Par contre, à une altitude comprise entre 1200 et 1900 mètres, nous trouvons toute une série de stations alpines, à climat stimulant, modéré à fort. Cette zone présente les mêmes caractéristiques que la précédente, mais avec une intensité du rayonnement solaire plus grande, un air plus sec, pauvre en allergènes, poussières et humidité. Comme stations, notons: Wengen et Adelboden (Oberland bernois), Loèche-les-Bains, Zermatt, Leysin et Montana (Valais), Ascona (Tessin), Davos, Scuol-Tarasp-Vulpera, Pontresina (Grisons) et autres...

La cinquième zone, exposée aux vents, possède un climat de stimulation intense. Elle se trouve comprise entre 1500 et 1900 mètres d'altitude. Il y a les stations de St-Moritz, Silvaplana, Sils... Pour toutes ces diverses zones les indications médico-climatiques sont établies de manière

précise. Aussi, le médecin, suisse ou étranger, peut-il en toute connaissance de cause envoyer ses malades dans telle ou telle autre station climatique, pour y recevoir des soins adéquats.

Une dernière remarque: *il existe en Suisse des stations climatiques qui sont à la fois des stations thermales*. Une double cure, thermale et climatique, peut être indiquée dans diverses affections, comme le rhumatisme et certaines maladies cardiaques. Citons par exemple les stations de Ragaz, acratotherme de renommée mondiale, avec un climat sédatif à peine stimulant, et de Loèche-les-Bains qui, avec ses sources sulfatées calciques chaudes et son climat stimulant, est particulièrement indiquée pour les rhumatisants. Egalement à Scuol-Tarasp-Vulpera, la cure climatique peut être combinée avec des bains carbo-gazeux, à une altitude de 1200 m. De même, certains cardiaques bien compensés pourront bénéficier d'une cure climatique associée à des bains carbo-gazeux à St-Moritz. Mais, toutes ces cures doivent être faites sous direction et surveillance médicales strictes.

Une petite brochure contenant la liste de toutes les stations climatiques reconnues, avec indications médicales, a paru en allemand; l'édition française paraîtra sous peu.

*Prof. Dr méd. K. M. Walther, Genève*

## DIE ROLLE DER BÄDERTHERAPIE BEI DEN RHEUMATISCHEN KRANKHEITEN

Die seit Jahrhunderten erprobte Balneotherapie bei rheumatischen Krankheiten zeitigte je und je Erfolge, wie sie kaum andere Behandlungsarten aufzuweisen haben. Bei der Nachkontrolle solcher Patienten ergeben sich meistens zwei Befunde, die auf eine Einwirkung der Badekur hinweisen, nämlich subjektiv die Empfindung des Patienten, daß er nun schmerzfrei ist, und objektiv die bessere Beweglichkeit der Gelenke oder der Wirbelsäule. Diese beiden Resultate veranlassen den Patienten, von einer Heilung des rheumatischen Leidens zu sprechen. Das Röntgenbild, die histologischen Befunde und vielfach auch die Ergebnisse der Laboratoriumsuntersuchungen sind jedoch unverändert geblieben. Dies mag der Grund sein, daß so oft der Vorwurf erhoben wird, die Bädetherapie erbringe keine genügenden Beweise ihrer Wirksamkeit; diese beruhe lediglich auf einer geschickten Psychotherapie. Diese Verschiedenheit der Meinungen mag wohl darauf zurückzuführen sein, daß sehr leicht vergessen wird, daß Morphologie, das heißt Struktur der

Gewebe und der Gelenke, und Funktion zweierlei grundverschiedene Begriffe beziehungsweise Gesichtspunkte darstellen, die sich nicht überdecken. Vorab bei den rheumatologischen Affektionen bedeutet der Gewebsschaden fast immer einen Schaden, der nicht wiedergutmachen ist.

Ausschlaggebend für eine erfolgreiche Therapie bei den rheumatischen Krankheiten ist aber das funktionelle Resultat, das bei noch bestehenden morphologischen Veränderungen noch erreicht werden kann. Als Beispiel möchten wir den Beinamputierten erwähnen, der trotz Verlust eines Beines oft nahe an die Funktionstüchtigkeit eines unversehrten Menschen herankommen kann.

Auch bei der Balneotherapie ist das Ergebnis funktioneller Natur. In subjektiver Hinsicht ist der Patient schmerzfrei; er lobt das seelische und physische Wohlfühl. Objektiv finden wir, neben der bereits erwähnten Zunahme der Gelenk- und Wirbelsäulebeweglichkeit, eine Lockerung der Muskulatur. Durch dieses Resul-

tat ist zum mindesten die Möglichkeit einer vermehrten Arbeitsfähigkeit gegeben. Wir können diesen Tatbestand als Rehabilitationswirkung der Bädetherapie bezeichnen und ihn für die Praxis als sehr bedeutenden Punkt hervorheben. Die sogenannte Rehabilitationsfähigkeit der Rheumatiker durch Badekuren beruht vorwiegend auf den wichtigen physikalischen Faktoren der Heilquelle, nämlich der Wärme, des Wasserauftriebes und des Wasserwiderstandes. Durch die Wärmewirkung der Heilquelle wird besonders die Muskulatur günstig beeinflusst: sie wird entspannt. Bei fast allen rheumatischen Gelenk- und Wirbelsäulenprozessen kommt es zu einem merkwürdigen Spannungszustand in kleineren oder größeren Gebieten des Körpers. Das bedeutet für den Patienten Bewegungseinschränkung und Schmerzen. Durch die Entspannung der Muskulatur werden die Beschwerden gemildert, und zugleich wird auch die Beweglichkeit erhöht. Ferner wird durch die Wärme die Durchblutung des Organismus gesteigert. Sehr häufig

finden wir ja gerade bei rheumatischen Krankheiten eine mangelhafte Durchblutung des Gewebes. Die aktive Bewegung im Heilbad ermöglicht ein nahezu gewichtloses Üben, was bei den Gelenks- und Wirbelsäulenschädigungen rheumatischer Natur die Voraussetzung ist, um rasch eine Zunahme der Bewegungsfähigkeit zu erzielen, ohne daß eine Schädigung der Gelenke oder der Wirbelsäule eintritt. Neben der Rehabilitationswirkung beobachten wir eine weitere therapeutische Wirksamkeit,

die nur durch die Heilquelle erreicht werden kann, nämlich den Effekt gewisser chemischer Stoffe. Mittels sogenannter markierter Ionen (Isotopen), die man dem Badewasser zufügt, gelang es, eindeutig festzustellen, daß besonders der Schwefel eine heilende Wirkung beim Rheumatismus ausübt. Der Schwefel tritt durch die Haut direkt in die Gewebe, in welchen bei vielen Rheumaformen ein gewisser Schwefelmangel herrscht. Aber auch andere Ionen, wie Kalium-, Kalzium-, Jod-Ionen und

gewisse Spurenelemente, die durch die intakte Haut in den Organismus aufgenommen werden, wirken auf die Stoffwechselfvorgänge günstig ein und tragen damit ebenfalls zur Heilung bei. Die physikalischen und chemischen Eigenschaften unserer schweizerischen Heilquellen sind eine wertvolle Hilfe im Kampfe gegen den Rheumatismus. Es bleibt nur zu hoffen, daß durch den Ausbau unserer Heilbäder und durch weitere Forschung in der Zukunft noch viel mehr für unsere Kranken getan werden kann.

*Prof. Dr. med. A. Böni, Zürich*

## LE RÔLE DE L'HÔPITAL THERMAL EN SUISSE

La Suisse possède sept hôpitaux thermaux («Volkshelbäder»), soit ceux de Baden, Lavey-les-Bains, Loèche-les-Bains, Pfäfers, Rheinfelden, Schinznach et Rothenbrunnen, ce dernier étant une station d'enfants. On peut y ajouter l'établissement de la Caisse nationale d'assurance contre les accidents à Baden.

C'est dans l'hôpital thermal qu'il faut voir l'origine et la pierre angulaire du thermalisme social en Suisse. L'origine, car il remonte, en certaines localités, directement au «bain des pauvres» du moyen âge. La pierre angulaire, car c'est lui qui ouvre, dans la plupart des cas, l'accès de la thérapeutique thermale aux classes de population les moins privilégiées économiquement.

Les statistiques de ces dernières années nous révèlent que la fréquence d'hébergement des hôpitaux thermaux, avec quelque 170 000 nuitées par an, représente près du quart de l'activité totale des stations balnéaires suisses. En certaines années de crise économique d'avant-guerre, la proportion des cures en hôpital thermal avait dépassé celle des cures en hôtel.

Si nous prenons à titre d'exemple l'hôpital thermal du Freihof à Baden, nous voyons un établissement de 160 lits où passent bon an mal quelque 2000 curistes. Il est propriété d'une fondation, et son budget doit en principe s'équilibrer de lui-même. Le prix de pension est de 8 fr. 50 par jour, traitements balnéaires et contrôle médical inclus. Les apports financiers extérieurs sous forme de donations ou de subventions sont relativement peu importants. Les deux seules conditions d'admission sont un certificat médical portant une indication de cure conforme au caractère de la station, et l'attestation d'un revenu annuel ne dépassant pas un certain niveau. Cette dernière limitation a pour but de réserver effectivement l'hôpital thermal aux économiquement faibles, et d'éviter qu'il

ne concurrence la petite hôtellerie privée. Les curistes sont logés dans des chambres de 2 à 5 lits, et il n'existe qu'une seule classe. Le prix de pension s'élève légèrement dans d'autres hôpitaux thermaux qui, comme celui de Schinznach, disposent d'un équipement clinique plus élaboré permettant l'accueil de patients plus gravement impotents.

Le financement des cures est assuré, en tout ou en partie, par les caisses-maladie, l'assurance militaire, les assurances-accident, l'assistance publique communale, ou toute organisation caritative. Pour des cas spéciaux, un fonds de l'établissement permet l'octroi de cures gratuites. Un nombre non négligeable de patients, enfin, supporte personnellement tous les frais de la cure, soit les quelque 200 fr. que représente un séjour de trois semaines. L'ensemble des sommes versées par les patients eux-mêmes est sensiblement égal à l'ensemble de celles versées par les organisations mentionnées.

En face surtout de la marée montante des affections que l'on groupe sous le nom de rhumatismes, et dont on sait de quelle façon notable elles écornent le revenu national par les diminutions de travail qu'elles entraînent, l'hôpital thermal représente, pour tous les groupes de travailleurs corporels (la grande masse des ménagères y comprise), une possibilité unique de prévention et de récupération.

Pour continuer à jouer ce rôle, l'hôpital thermal doit pouvoir compter d'une façon plus large que par le passé sur l'aide matérielle des autorités. Mais il faut avant tout qu'il reste ce qu'il est: un établissement d'une relative simplicité tant dans le secteur hébergement que dans le secteur thérapeutique et médical. L'apport financier extérieur, sous forme de subventions, indispensable pour les frais d'investissement,

devrait pouvoir rester modéré pour les frais de fonctionnement. Le coût d'une cure de bains sociale devrait (sauf nécessité de traitements spéciaux intensifs) pouvoir rester dans des limites «sociales». C'est-à-dire qu'il devrait entre autres permettre les cures répétées au cours des années à tous ceux dont les signes de maladie ne sont pas assez graves ou dont les possibilités d'amélioration ne sont pas assez évidentes pour justifier à chaque reprise l'intervention des assurances. Il existe toute une catégorie de personnes encore capables de prendre pour leur santé même et surtout dans un but préventif, des initiatives personnelles dont elles sont disposées à supporter la charge pour autant qu'elle n'excède pas leurs moyens. Il faut à tout prix leur conserver la possibilité de ces cures thermales peu onéreuses.

Les formalités d'inscription et d'entrée doivent également demeurer aussi aisées que possible à remplir. Un certain agrément et un certain plaisir de vacances ne devraient pas être absents de ces cures sociales, car ils concourent au succès thérapeutique et ils facilitent l'acceptation du sacrifice matériel que peut comporter une cure. Inversement, il n'est pas moins nécessaire qu'une discipline sérieuse, alliée du reste à un service médical parfait dans sa relative simplicité, réalise automatiquement le triage de ceux qui ne chercheraient que la distraction.

Ces conditions sont aujourd'hui largement et heureusement réalisées dans nos hôpitaux thermaux. Il faut veiller à ce qu'elles se maintiennent au milieu de toutes les améliorations techniques évidemment indispensables. Grâce à quoi, le thermalisme social suisse, tel qu'il est représenté essentiellement par les hôpitaux thermaux, continuera à reposer sur une base saine et à développer ses effets bénéfiques pour la santé et pour l'économie publiques.

*Dr. méd. J.-C. Terrier, Baden*